



## « Accueillir et accompagner les parents et les enfants les plus précaires »

**Compte rendu de la journée du 13 juin 2023 à Verdun :**

### Première partie : travaux en ateliers

Pour partir de l'expérience des accueillants, nous proposons un travail à partir des questions suivantes :

1. Recevons-nous des familles très précaires sur un plan économique dans nos LAEP ?
2. Comment arrivent-elles à la porte ?
3. Est-ce que ces personnes génèrent dans le groupe et parmi les professionnels des effets particuliers ?

Si les LAEP ne sont pas réservées aux familles précaires, ni destinées spécifiquement à ces familles, ils sont dans le souci de se rendre accessibles à toutes les familles. Ces lieux sont ouverts à tous et revendiquent le désir d'une mixité sociale. Ils veulent que toute famille qui a en besoin puissent franchir leur porte et s'y sentir accueillie au mieux.

#### **1. Recevons-nous des familles très précaires sur un plan économique dans nos LAEP ? Comment arrivent-t-elles à la porte ?**

La réponse est variable d'un lieu à l'autre. Cela peut dépendre de la localisation du lieu (quartier périphérique ou centre-ville, campagne...). Certaines communes facilitent leur accès par des mini bus qui vont chercher les familles. Parfois, ce sont les TISF qui accompagnent ces familles : soit à la porte du LAEP, soit à l'intérieur du lieu (pour un lieu représenté dans cet échange), mais il a été exigé de cette travailleuse sociale accompagnante une entière confidentialité et signifié que son entrée dans le lieu restait exceptionnelle puisque contraire au règlement intérieur de ce lieu (ce qui nous fait dire que le règlement n'est pas figé, des exceptions peuvent se faire à la condition qu'elles soient pensées en équipe au préalable).

Certains LAEP, implantés dans des centres sociaux ont l'habitude de recevoir des familles en grande précarité sur le plan économique. Ces familles passent d'une offre à l'autre (vestiaire social, épicerie sociale, cours de langue française ...). Entrer dans le LAEP est facilité par les multiples offres du centre qui recrée ainsi une sorte de « micro société » où chacun est respecté et où les personnes se connaissent.

D'autres, implantés dans des locaux mixte (centre social, bibliothèque et LAEP) entendent les familles dire que ce lieu n'est pas pour eux parce que « trop beau ». Ces familles ne se reconnaissent pas dans le lieu qui leur est proposé.

Pour autant, la question de l'emplacement géographique ne suffit pas à faire venir ces familles. Un LAEP de centre-ville a ouvert une annexe dans un quartier périphérique de la même commune en vue de se rapprocher de ces familles mais sans le résultat escompté.

Le partenariat avec des professionnels de foyers par exemple facilite cette venue. Des familles peuvent accéder au lieu par leur foyer de vie, par les sages-femmes, le personnel de PMI.... Ces travailleurs sociaux sont le plus souvent reçus avec les familles qu'ils accompagnent sur des temps consacrés et en dehors des créneaux d'ouverture classique. Certaines familles, qui découvrent le LAEP avec ce type d'accompagnement reviennent ensuite seules, d'autres non. Il est noté que le professionnel qui accompagne médiatise la relation avec l'accueillant qui reçoit. Les familles peuvent ainsi mettre un visage derrière le lieu. Là encore, il s'agit de rencontrer en amont le professionnel accompagnateur pour lui signifier les objectifs et l'éthique des LAEP (notamment concernant la confidentialité).

Recevoir les professionnels concernés par l'accompagnement des familles dont ils peuvent être proche et dans le cas où ils sont acceptés durant un temps d'accueil peut leur permettre de sortir de leur mission auprès de ces familles de façon provisoire pendant la durée de l'accueil. Le débat sur cette question reste contradictoire, la plupart des lieux préférant refuser l'entrée d'un travailleur social accompagnant les familles, visant ainsi l'autonomie des familles, mais aussi la peur de les voir ainsi stigmatisées par les autres parents, ou le risque que le professionnel ne découvre sur place d'autres familles qu'il connaît. Certaines familles disent qu'elles ne viendraient pas non accompagnées. L'attitude du professionnel accompagnant et le lien instauré avec l'équipe du LAEP est crucial.

Certains LAEP reçoivent les classes maternelles avec enseignants et parents dans le cadre de projets passerelle qui favorisent l'entrée à l'école des jeunes enfants mais aussi le dialogue parents enseignants. Certains lieux vivent ce type de projet depuis des années. Ces rencontres permettent aux parents qui accompagnent la classe de revenir ensuite dans le LAEP. Ces projets pourtant restent fragiles et dépendant du bon vouloir des enseignants et de leur hiérarchie. Les relations sont toujours à reconstruire. Certains lieux voient ces projets facilités par la mise à disposition de bus par la com. Le soutien politique est indispensable à ce type d'actions.

La façon dont on parle aux parents du LAEP est fondamental : attention aux mots compliqués à la connotation professionnelle ex : « la confidentialité ».

Certains parents viennent quand elles ont passé une période de fortes difficultés matérielles, préoccupées qu'elles sont de ne pouvoir nourrir ou loger suffisamment la famille. Quand on lutte pour la survie, on n'est pas en conditions pour se rendre dans un LAEP.

Un père en demande de régularisation de son statut de réfugié apprécie de se poser dans le LAEP loin de ses soucis quotidiens.

Certains familles peuvent souffrir de ne pouvoir assouvir d'autres besoins fondamentaux. Le goûter peut faire problème. Des mamans n'ont pas de goûter et semblent apprécier les partages des autres. Une maman qui apporte pour tous dit « c'est toujours meilleur quand on partage ». Un LAEP offre le goûter à chaque accueil aux familles et les professionnels disent que certaines familles viennent pour

ce moment. Dans un lieu, les couches sont mises à disposition et des familles en profitent pour changer leur enfant.

Les problèmes de pauvreté et de difficultés économiques sont davantage parlés dans les LAEP depuis le COVID.

## **2. Est-ce que ces personnes génèrent dans le groupe et parmi les professionnels des effets particuliers ?**

La précarité des personnes n'apparaît pas toujours, souvent elle est dite quand les personnes prennent confiance dans le lieu qui les accueille. Parfois, ce sont les problèmes de santé qui peuvent alerter de la précarité de ces familles.

Des parents restent à part du groupe des autres parents, ils ne se sentent pas à l'aise.

Le manque d'hygiène de certaines personnes peut faire fuir certains autres parents ou même déranger les accueillants. On évoque des familles qui n'ont pas de possibilité de se laver (ex : logés dans un garage prêté).

Parler aux parents concernés par ce problème nous paraît indispensable. Dans les exemples cités, en parler entre accueillants, puis en supervision a pu permettre à un professionnel de se sentir à un moment prêt à le faire. Le taire serait ignorer la famille et ne pas la soutenir dans l'adversité que peuvent lui offrir les autres parents parfois. Parler à quelqu'un de son hygiène est délicat, on touche là à la sphère intime. On se dit qu'on peut en parler jusqu'au jour où on est prêt à en parler à la famille concernée.

Le manque de soins médicaux est observé aussi dans certains cas.

On distingue une différenciation dans les problèmes présentés par les familles qui se trouvent dans une précarité ponctuelle (ex : demandeurs d'asile qui avaient un métier dans leur pays d'origine) et les personnes qui ont aussi vécues la même précarité dans leur enfance.

### **Seconde partie : la question de l'attachement des familles concernées**

Voir le diaporama joint.